

# Entreprendre

Lettre d'information aux clients du Crédit Coopératif

## AUTREMENT

### HORS-SÉRIE SPÉCIAL SEPA

#### Le saviez-vous ?

Entreprises, organismes d'intérêt général : vous êtes concernés par les conséquences du SEPA, notamment en matière de télétransmission. N'attendez pas pour vous préparer !

Plus d'informations sur : [www.sepafrance.fr](http://www.sepafrance.fr)

#### Moyens de paiement

### 3 changements majeurs

L'Espace unique des paiements en euros (SEPA), qui se met progressivement en place depuis 2008, offrira aux européens des échanges plus rapides, plus sécurisés et à des coûts harmonisés. Il nécessite toutefois que tous les acteurs économiques adaptent rapidement leurs outils pour profiter de ces changements.

#### 1. Le RIB français disparaît

Il est remplacé par le BIC (identifiant international de la banque) et l'IBAN (identifiant international du compte) qui définissent une norme commune d'identifiants pour faciliter les échanges internationaux.

Pour éviter de voir vos ordres rejetés pour références invalides, vérifiez vos différentes bases de données clients, salariés, prestataires et mettez-les à jour.

Pour faciliter cette démarche, le Crédit Coopératif vous propose une offre de conversion de vos fichiers RIB en BIC/IBAN. Contactez votre conseiller pour en savoir plus.

#### 2. Les modalités de réalisation d'un virement changent

Le virement SEPA remplace le virement domestique. Il est exécuté en trois jours ouvrés maximum (un jour au 1<sup>er</sup> janvier 2012), il utilise le BIC et l'IBAN pour identifier

#### Pour être prêt le jour J

- Mettre à jour mes bases de données RIB/IBAN (clients, fournisseurs, salariés)
- Vérifier la compatibilité de la solution de télétransmission avec EBICS
- Contacter mon conseiller Crédit Coopératif avant fin janvier

le compte destinataire et permet de restituer le motif du virement sans altération grâce aux 140 caractères disponibles.

#### 3. Les modalités de réalisation du prélèvement changent aussi

Le prélèvement SEPA se substitue au prélèvement domestique. Il permet d'effectuer des prélèvements ponctuels ou récurrents, sans limite de montant, et de régler des factures à l'étranger mais impose de nouvelles règles : l'autorisation et la demande de prélèvement sont supprimées au profit d'un mandat unique, donné par le débiteur à son créancier qui doit le conserver. Si le virement et le prélèvement SEPA cohabitent aujourd'hui avec les moyens de paiement nationaux, la fin de la période de transition approche, et ils les auront bientôt définitivement remplacés. Renseignez-vous dès maintenant en agence pour en savoir plus.

#### Le calendrier se précise\*

	2010	2011	2012	2013
Virements	domestiques + SEPA	domestiques + SEPA	uniquement SEPA	uniquement SEPA
Prélèvements	domestiques + SEPA	domestiques + SEPA	uniquement SEPA	uniquement SEPA
Identité bancaire	RIB + BIC/IBAN	RIB + BIC/IBAN	BIC + IBAN uniquement	BIC + IBAN uniquement
Réseau de communication	Transpac X25 d'Orange Business Services + IP (Internet protocole)	Transpac X25 d'Orange Business Services + IP (Internet protocole)	uniquement IP	uniquement IP

30 septembre 2011

\* dates prévisionnelles

■ Période de transition

  
**CREDIT  
COOPERATIF**

C'est un choix

[www.credit-cooperatif.coop](http://www.credit-cooperatif.coop)

  Retrouvez-nous sur facebook et twitter

## Télétransmission

### ETEBAC bientôt obsolète

Le protocole de télétransmission ETEBAC, utilisé par plus de 80 000 entreprises et organismes d'intérêt général en France, est en passe de devenir obsolète : Orange Business Services a en effet décidé de suspendre le 30 septembre prochain le réseau X25 utilisé pour la gestion de vos flux courants.

Ce protocole n'est en effet pas compatible avec les nouveaux moyens de paiement du SEPA.

Le nouveau protocole de référence EBICS (Electronic banking Internet communication standard) permet d'émettre et de recevoir tous les types de fichiers : domestiques (au format CFONB) et SEPA.

Renseignez-vous en agence et consultez le site [www.cfonb.org](http://www.cfonb.org)

## Gestion de flux

### Les solutions du Crédit Coopératif

En fonction de la taille de votre entreprise ou structure, du type d'opérations bancaires que vous effectuez, du nombre de banques dont vous êtes client, de la destination de vos échanges, vos besoins sont différents. Le Crédit Coopératif vous propose des solutions adaptées.

**Vous effectuez peu d'opérations ?**

Vous pouvez utiliser **Coop@trans web**, le site Internet d'échange

de fichiers du Groupe Crédit Coopératif. Il permet le transfert des fichiers XML (SEPA) et CFONB (domestiques) de façon simple et rapide.

**Vous avez plusieurs banques et effectuez de nombreuses opérations en France et à l'étranger ?**

Vous devez désormais utiliser **EBICS** qui s'adapte à une grande volumétrie de fichiers et à tous types de formats.

Vous échangez avec ETEBAC 3 ?

**EBICS T** (Transport) remplace ce

protocole qui requiert l'envoi d'un ordre de validation en parallèle.

Il est adapté à des échanges nombreux, multibancaires ou paneuropéens.

Vous utilisez ETEBAC 5 ?

**Adoptez EBICS TS** (Transport et Signature) qui permet, grâce à une sécurisation renforcée, la transmission de la signature en même temps que le fichier (l'envoi d'un ordre de validation en parallèle n'est pas requis).

Si vos opérations sont multibanques, multimétiers et internationales, vous pourrez utiliser le protocole SwiftNet\*, particulièrement adapté aux grandes entreprises internationales.

\* Pour en savoir plus sur SwiftNet, contactez votre conseiller.

## SEPA



### Une nécessaire mobilisation

Le Comité national d'action sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) propose des prestations pour améliorer la vie des agents de la fonction publique territoriale et de leur famille. Dans le cadre de ses activités, il effectue plusieurs milliers de prélèvements et autant de virements chaque année. Eric Monin, directeur général adjoint du CNAS, a accepté de partager son expérience.

#### Qu'est-ce que le SEPA change pour vous ?

Beaucoup plus de choses que ce qu'on aurait pu penser. Les nouveaux moyens de paiement ont des répercussions sur nos outils de gestion, de comptabilité ou sur les processus au niveau de la conservation des documents, par exemple. Et nous n'avons peut-être pas encore tout identifié !

#### Comment vous y prenez-vous ?

Première démarche : bien comprendre les objectifs et les conséquences du SEPA. Il devient alors possible de lister ce qu'il y a à faire pour s'adapter, de voir quelles actions mener, comment communiquer auprès des agents et comment gérer la phase de transition.

#### Quel est le rôle du Crédit Coopératif ?

Il nous a sensibilisés à cette question et nous a permis de comprendre la nécessité de mobiliser les directions informatique et de production. Il nous a également conseillés sur la solution technique à adopter. Compte tenu de la volumétrie de nos prélèvements et de la disparition d'ETEBAC, nous avons choisi le logiciel Turbo SEv2.

#### Avez-vous des recommandations ?

C'est le moment d'entamer le processus. Nos prestataires et partenaires doivent informer leurs clients en amont pour travailler du mieux possible ensemble. Le Crédit Coopératif est dans cette démarche et nous aide à avancer dans la bonne direction. Il est dans son rôle de partenaire financier, comme je le conçois, en étant conseil auprès de ses clients sur des sujets bancaires comme celui-ci.

## Logiciel

### Turbo SEv2\* facilite la gestion de vos flux

Ce logiciel compatible SEPA est multibanque, multicompte, multisociété et multidevise. Son ergonomie vous assure une prise en main rapide et facile. Turbo intègre la conversion automatique des RIB en BIC/IBAN.

Les contrôles automatiques des informations sécurisent la saisie de vos données. Enfin, Turbo est la seule solution de gestion de flux équipée d'une mise à jour à distance régulière. Cela signifie que vous n'avez pas à gérer les évolutions technologiques.

Quelle que soit votre problématique de migration, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller qui étudiera avec vous le choix du protocole qui répond le mieux à vos besoins.

\* Conditions et tarifs disponibles en agence.

Rencontrons-nous rapidement pour mettre au point avec vous les modalités et formats de vos échanges informatiques SEPA.

## Contact

Le Crédit Coopératif met tout en œuvre pour vous apporter la meilleure qualité de service. Votre chargé de clientèle est votre interlocuteur privilégié. Vous pouvez également vous exprimer auprès du service "Qualité de la relation client" : [relation-client@credit-cooperatif.coop](mailto:relation-client@credit-cooperatif.coop)